

*Le Ministre de Suisse à Paris, Ch. Lardy,  
au Chef du Département politique, A. Hoffmann*

RP n° 62

Paris, 7 août 1914

La déclaration de neutralité<sup>1</sup> m'est parvenue par télégramme le 5 août vers 4 h. ½ de l'après-midi et je l'ai remise une heure plus tard à M. de Margerie, chef du Cabinet de l'ancien et du nouveau Ministre des Affaires Etrangères (Viviani et Doumergue). Je suis un peu surpris qu'on ne lui ait donné en France aucune publicité, mais ne crois pas devoir faire personnellement cette publicité en dehors du Ministère. J'aurais été heureux qu'on connût ici les termes de votre manifeste, car, surtout depuis l'élection du général Wille, une légion de Français sont convaincus qu'il ne résistera pas à une sommation allemande de transit; il y aurait peut-être grand intérêt à ce que, sous forme d'extrait, la proclamation de la politique de neutralité de la Suisse parût dans nos journaux. C'est peut-être déjà fait depuis longtemps.

Vous ne verrez en effet ni lettres ni journaux de Suisse postérieurs au 1er août.

La Banque de France a déjà hier matin envoyé à ses succursales des instructions pour exécuter votre accord d'avant-hier<sup>2</sup>.

Ci-joint copie de mon télégramme aux Consulats<sup>3</sup>. Leurs réponses ne paraissent pas impliquer qu'ils aient de grands besoins; même Besançon se déclare satisfait des facilités reçues et espérait obtenir un train spécial vers le 4 août; il paraît avoir écoulé beaucoup de monde gratis par les trains militaires.

Ici nous avons vécu de contradictions; pendant quelques jours, nos mobilisés sont partis gratis, du moins ceux qu'on laissait monter dans les trains militaires. Après cela on a exigé le paiement du plein tarif, ce qui était énorme et ce qui, pour

---

1. Cf. n° 16.

2. Non retrouvé.

3. Non retrouvé.

beaucoup d'hommes, était une impossibilité parce qu'ils avaient séjourné plusieurs jours à Paris depuis la cessation du travail dans les usines, bureaux ou magasins; chaque jour augmentait leur manque de ressources. Hier matin, j'ai pris au saut du lit à la gare de Lyon le Directeur de l'Exploitation, M. Margot, qui m'a accordé le  $\frac{1}{2}$  tarif (même pour les non-militaires; du moins cela se pratique ainsi). J'ai constaté la nécessité d'organiser un service à la gare de Lyon pour beaucoup de mobilisés et de leurs familles, au lieu de les renvoyer à la Légation, ce qui n'est pas très facile vu la réduction du train du métro (qui ne fonctionne pas la nuit et toutes les demi-heures seulement le jour). J'ai chargé de cette tâche deux jeunes gens fermes, polis et débrouillards, un M. Gautier, neveu de professeur et astronome genevois, et un M. Dubois, du Locle, directeur d'une affaire d'électricité en province (Charleville je crois) qui a été réquisitionné. La police civile et la police militaire ont été d'une extrême obligeance; on a mis à leur disposition un bureau; un drapeau suisse le désigne; ils décident sur place les points douteux et facilitent l'adjonction de la famille ou des enfants des mobilisés dans un train militaire ou autres questions de détail. Ils prennent des billets  $\frac{1}{2}$  tarif et les paient, pour tous les mobilisés qui paraissent être hors d'état de payer le  $\frac{1}{2}$  tarif; beaucoup, en voyant les camarades dans le train, se trouvent au dernier moment des fonds secrets dans leurs poches. Dans le doute, à la dernière heure, on les pousse tout de même dans le train en leur glissant le billet gratis. Il faut éviter que cette gratuité se répande trop dans le public car tout le monde l'exigerait. Nous avons donné la gratuité à tous ceux qui arrivaient de loin et avaient eu de difficiles trajets (Bruxelles, Anvers, Londres, etc.). Il y a quelquefois des retards pénibles, mais depuis l'installation des missions suisses à la gare, le déblayement se fait beaucoup mieux. J'ai été trois ou quatre fois, de jour et de nuit, voir les départs et ai le plaisir de constater qu'au moins 900 personnes sont parties hier. Nous avons en perspective d'assez grandes difficultés avec des hommes isolés en province.

[...] <sup>4</sup>

---

4. *Suivent des détails concernant le financement du transport des mobilisés suisses ainsi que des observations sur la mobilisation française.*